

Réf: Dossier N° : 44888

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SEMIAN AGRO INDUSTRIE TRANSPORT CONSTRUCTION GENIE CIVIL » en abrégé «SA.I.T.C.G.C »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME QT.MARIE THERESE en face de la
gare UTB, 03 BP 2226 ABJ 03

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 12 Janv 2018 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 24 Janv 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SEMIAN AGRO INDUSTRIE TRANSPORT
CONSTRUCTION GENIE CIVIL » en abrégé «SA.I.T.C.G.C ».

Objet: La transformation et la distribution des produits alimentaires et agricoles ; Le B.T.P ; La fourniture de bureau ; La livraison de sable, de gravier ; Le transport. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME QT.MARIE THERESE en face de la
gare UTB, 03 BP 2226 ABJ 03

GERANT: Monsieur TOUABO VINCENT.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-02119 du 24/01/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°1812 du 24/01/2018

Pour Avis

Le CEPICI

